

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise
et de l'Artisanat
**Direction de la Petite et Moyenne Entreprise et
de l'Artisanat de La Wilaya d'Oran**

PRESENTATION DU SECTEUR
DE LA PETITE et MOYENNE
ENTREPRISE et DE
L'ARTISANAT

S'il est un secteur de préoccupation actuelle, mêlant enjeux économiques, technologiques, politiques et environnementaux, c'est bien celui de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat



La direction de la petite et moyenne entreprise de wilaya

Créer par décret exécutif n°03-442 du 29/11/2003. la direction de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat est organisée en 03 services :

1/ service des petites et moyennes entreprises composé en 03 bureau :

- bureau d'appui a la création de la petite et moyenne entreprise ;
- bureau des études et des statistiques et du suivi des investissements ;
- bureau des manifestations économique et du partenariat ;

2/ service de l'artisanat et des métiers composé en 03 bureaux :

- Bureau du développement et promotion de l'artisanat et des métiers.
- Bureau de l'organisation et du control des activités de l'artisanat et métiers ;
- Bureau des études et des statistiques ;

3/ service de l'administration et des moyens composé en deux bureaux :

- bureau de la gestion du personnel et de la formation
- bureau du budget et des moyens ;

Définition de la P.M.E :

- Entreprise de production de bien et /ou de service.
- De 01 à 250 employés.
- Chiffre d'affaire n'excède pas 02 milliards.
- Total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars.
- Entreprise indépendante.
- **1- Moyenne Entreprise : M.E**
- de 50 à 250 employés.
- Chiffre d'affaire entre 200 millions et 02 milliards de dinars.
- Total bilan entre 100 et 500 millions de dinars.
- **2- Petite Entreprise : P.E**
- De 10 à 49 employés.
- Chiffre d'affaire n'excède pas 200 millions de dinars.
- Total bilan n'excède pas 100 millions de dinars.
- **3- Très Petite Entreprise :T.P.E : ou Micro Entreprise**
- de 01 à 09 employés.
- Chiffre d'affaire n'excède pas 20 millions de dinars.
- Total bilan n'excède pas 10 millions de dinars.



Contexte historique



- Période **1963-1983** :
 - PME marginalisée
 - Economie dirigée
- Période **1983-2003** :
 - Nouveau cadre législatif
 - Création de L'O.S.C.I.P /MPAT/ **1983**
 - Loi sur les entreprises publiques **1988**
 - Loi n°**90/10** relative à la monnaie et le crédit
 - Décret **93/12** relatif à la promotion de l'investissement
 - création APSI **1994**
 - Loi sur la privatisation
 - Loi **01/83 /2001** relative à l'investissement

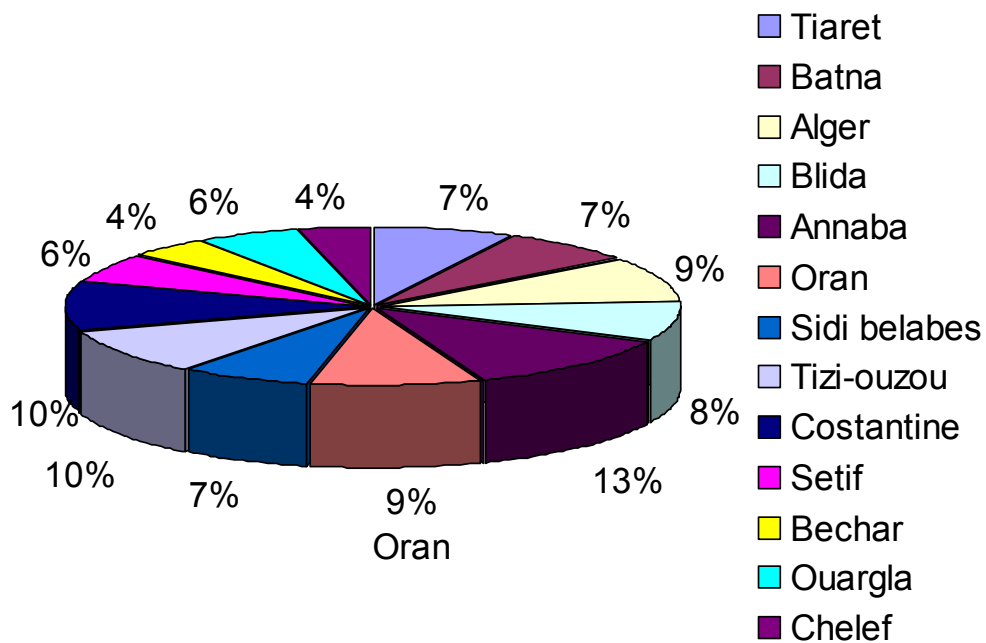


- Période 2003 - 2005
 - Essor important de la PME
 - Loi n° 01/18/2001 portant orientation de la PME
 - la PME entreprise de production de biens et ou de services
 - TPE (01-09) chiffre d'affaires inf a 20 millions DA
 - Petite entreprise (10-49) inf à 200 millions DA
 - Moyenne (50-250) 200 / 2 milliards DA



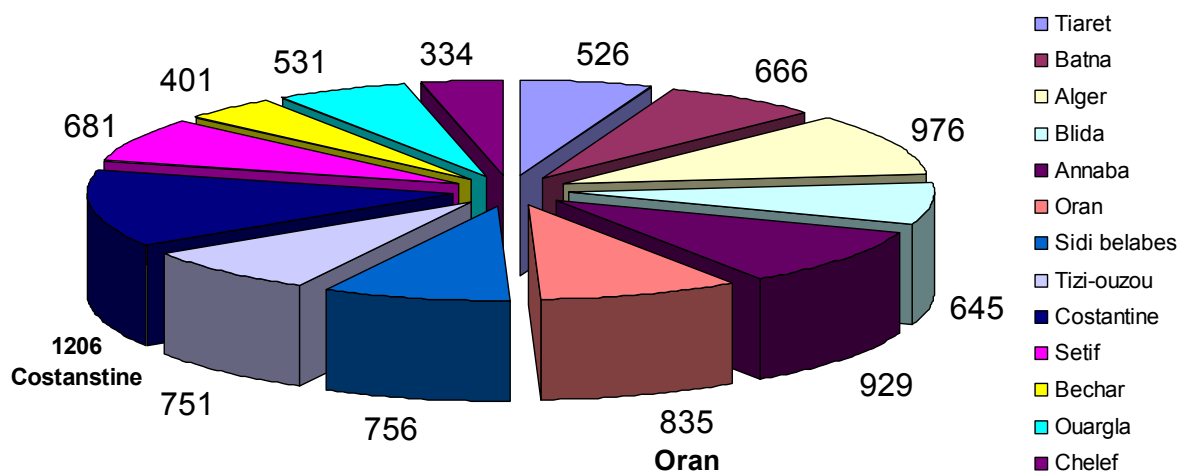
- **16801** PME/Oran plus de **147189** emploi, **85%** sont des TPE
- Concentration des PME Oranaises dans les activités du BTP, commerce, services et agro-alimentaire.
- Faible taux de réalisation des projets du CALPI entre **94/2003** pour plusieurs raisons dont PAS « thérapie de choc » taux de croissance moyen de l'ordre de **0,32%**
- **Une nette évolution de l'investissement productif (2005/2007)**
- **27** projets d'investissement productifs agréés par le **CALPI** d'un montant de **540 847 981,5 DA**. L'emploi prévu **1663** postes nouveaux.

Répartition des entreprises créées dans le cadre du dispositif CNAC (35-50 ans) au 30/06/2006



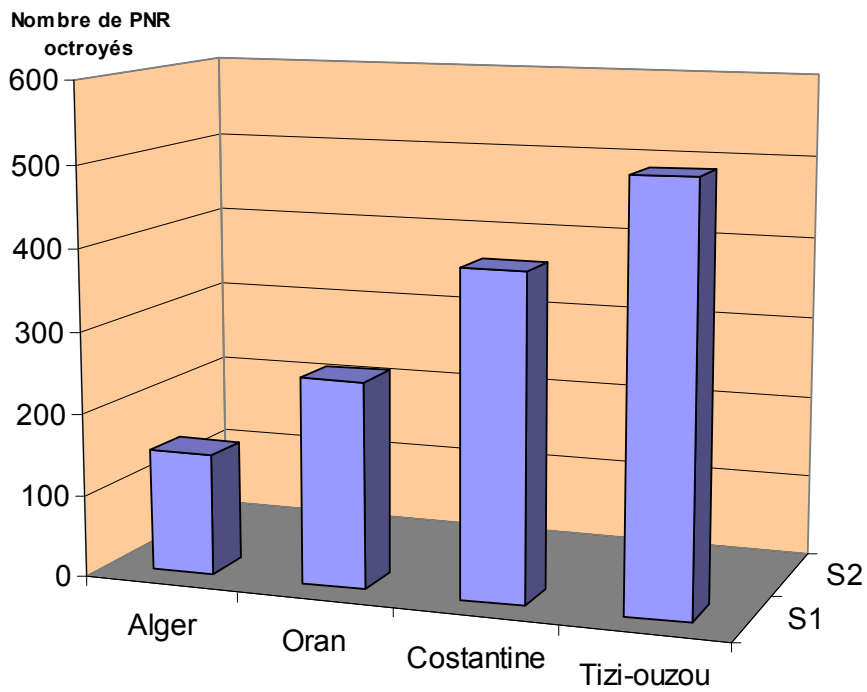


**Nombre d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC 35-50 ans
AU 30/06/2006**





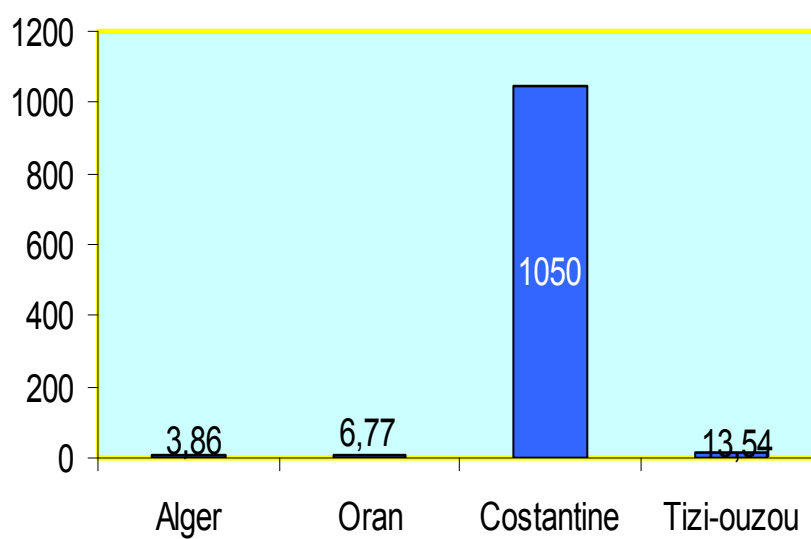
Prêt non rémunérés (PNR) octroyés (dispositif de l'ANGEM)
au 1 er semestre 2006





les montants des PNR octroyés par le dispositif ANGEM
au 1^{er} semestre 2006

montant en
million de DA



Pépinière d'entreprise :



En application de l'article 12 de la loi n°01-18 du 12 décembre 2001 ; il peut être créé des établissements chargés d'aider les PME dénommée **pépinière d'entreprises**


Elles se présentent sous l'une des formes suivantes :

- **Incubateur** : structure d'appui qui prend en charge les porteurs de projets dans le secteur des services
- **Ateliers de relais** : structure d'appui qui prend en charge les porteurs de projets dans le secteur de la petite industrie et des métiers d'artisanats
- **Hôtel d'entreprise** : structure d'appui qui prend en charge les porteurs de projets dans le secteur de la recherche.

Objectifs :



- Développer une synergie avec l'environnement de l'entrepreneuriat ;
- Participer à l'animation économique dans le lieu d'implantation ;
- Favoriser l'émergence de projets innovants ;
- Apporter un soutien aux nouveaux créateurs d'entreprises ;
- Pérenniser les entreprises accompagnées ;
- Inciter les entreprises à mieux se structurer ;
- Devenir, à moyen terme, un élément de la stratégie de développement économique au niveau de son implantation ;
- Accueillir, d'héberger et d'accompagner, pour des périodes limitées dans le temps, des entreprises naissantes ainsi que des porteurs de projets ;
- Gérer et louer des locaux ;
- Offrir des prestations de services ;
- Offrir des conseils personnalisés.



LES ENJEUX DES PME ORANAISES

La PME : un enjeu économique et social



- Les PME constituent **80%** du tissu économique national
- **60%** de la valeur ajoutée hors hydrocarbures
- **45%** de l'emploi

**Faiblesse d'organisation et d'innovation et
importance des activités informelles**

Poids et structure des PME (S) Oranaises :



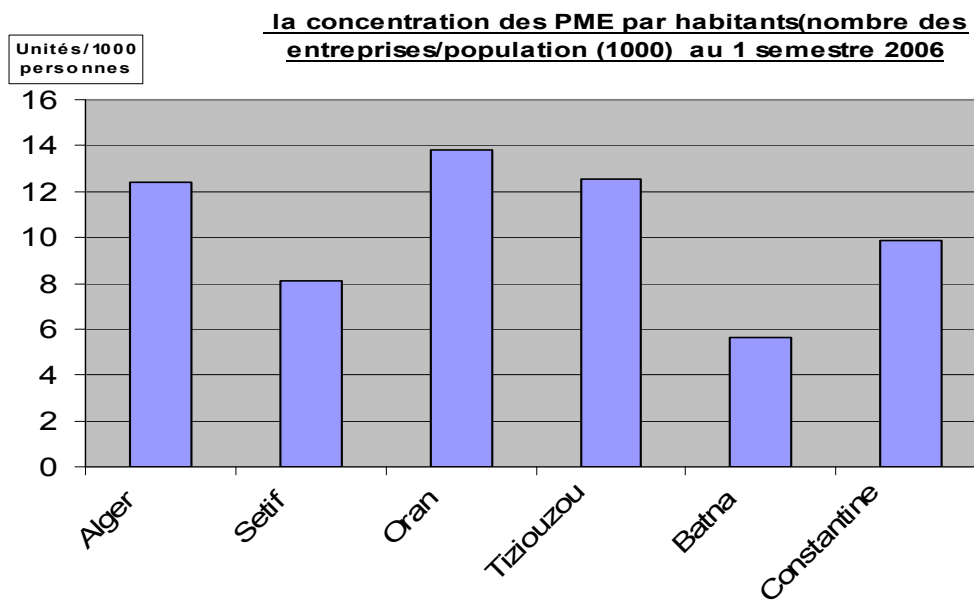
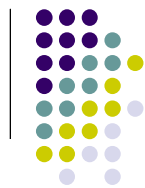
- TPE (85%)
- BTP (15%) activité prépondérante
- De 1974 -2001, valeur ajoutée (hors hydrocarbure) estimé entre 34,7 et 75,3 %
- 1/3 PME dirigée par un gérant issu du secteur public
- Faible proportion des chômeurs a créer leur propre entreprise (5%)
- 10% des gérants de PME ont un diplôme professionnel
- ~2/3 entreprises (77%) sont des créations nouvelles (22,86%) reprise.



- Le tissu des PME est axé sur les services et la distribution
- Glissement des PME vers une activité de distribution de produits importés
- **95%** des chefs d'entreprises déclarent l'agressivité de la concurrence internationale
- L'informel ne perturbe que **8%** des chefs d'entreprises



- Faiblesse des industries extractives/ ampleur du programme de construction.
- La PME oranaise est patrimoniale
- 29% situé a l'intérieur du tissu urbain
- 48% en zone industrielle
- 23% en zone d'activité

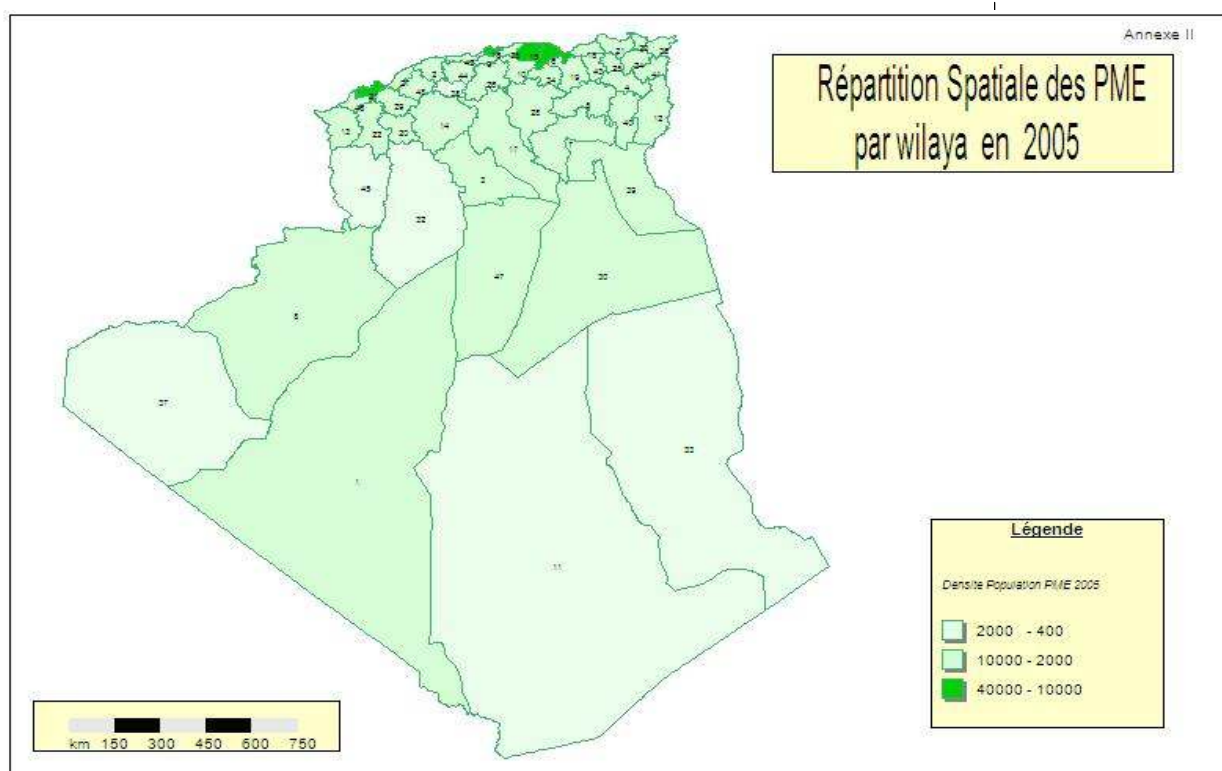


Bilan PME/PMI 2006



	PME (National)	PME Oranaises	Taux %
PME existantes	362 112	16 801	4.64
PME créés	13 117	589	4.50
PME radiés	984	66	6.70
Croissance PME	13 440	574	04.27
PME réactivés	1 307	51	3.90
PME publiques	849	54	6.36
Emploies engendrés	1 199 549	220 000	18.34

Répartition spatiale des PME par wilaya



Les dossiers agréés par le FGAR



National

- Montant total des garanties accordés :
2 619 033 854 DA
- Coût total des projets:
11 315 243 013 DA
- Nombre d'emploi prévu:
5373
- Nombre de garantie accordée:
126

Wilaya d'Oran au 31/03/2006

- Montant total des garanties accordés :
93 315 006 DA
- Coût total des projets :
289 969 371 DA
- Nombre d'emploi prévu:
196
- Nombre de garantie accordée:
4

Une évolution appréciable des PME (1^{er} semestre 2006)



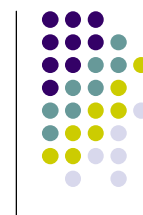
	PME /PMI au niveau National	PME/PMI Wilaya d' Oran	Taux %
PME existantes	362 112	16 801	4.64
PME créés	13 117	589	4.50
PME radiées	984	66	6.70
Evolution	13 440	574	04.27
PME réactivées	1 307	51	3.90
PME publiques	849	54	6.36

Fiche d'identification (enquêtes terrain)→ 302

Un emploi qui s'améliore



	Au niveau National	Wilaya d'Oran	%
Emplois Existants PME	1 199 549	147 189	12.5



- **145** PME industrielles ont bénéficiés du programme National de mise à niveau (MEDA).
- **Conforter le Pôle oranais de recherche et d'innovation**
- Maturation du dossier **Pépinière innovante** avec Université d'Es Sénia et USTO (Dossier remis au recteur par DPMEA).
- **Faible accompagnement des structures de financement**



Le Centre de Facilitation et La pépinière d'entreprise

Le Centre de Facilitation



- Il doit répondre à une mission générale de formation, d'orientation, d'accompagnement et de suivi aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises.
- Il devra disposer d'un personnel qualifié avec une grande expérience dans l'entrepreneuriat et la gestion des entreprises.
- Les actions du centre de facilitation doivent être menées en collaboration des autres intervenants tels que les banques, organismes de soutiens, organismes administratifs et autres.



- Stimuler la valorisation de la recherche par la création d'un climat d'échange entre les porteurs de projets, centre de recherche, sociétés de conseils, organismes de formation, pôles technologique, industriel et financier.
- Favoriser le développement du tissu économique local.
- Promouvoir et favoriser la diffusion du savoir faire.
- Valoriser les compétences et rationaliser l'utilisation des ressources.
- Constituer une base de données sur la densification spatiale au tissu PME.

Les missions du Centre

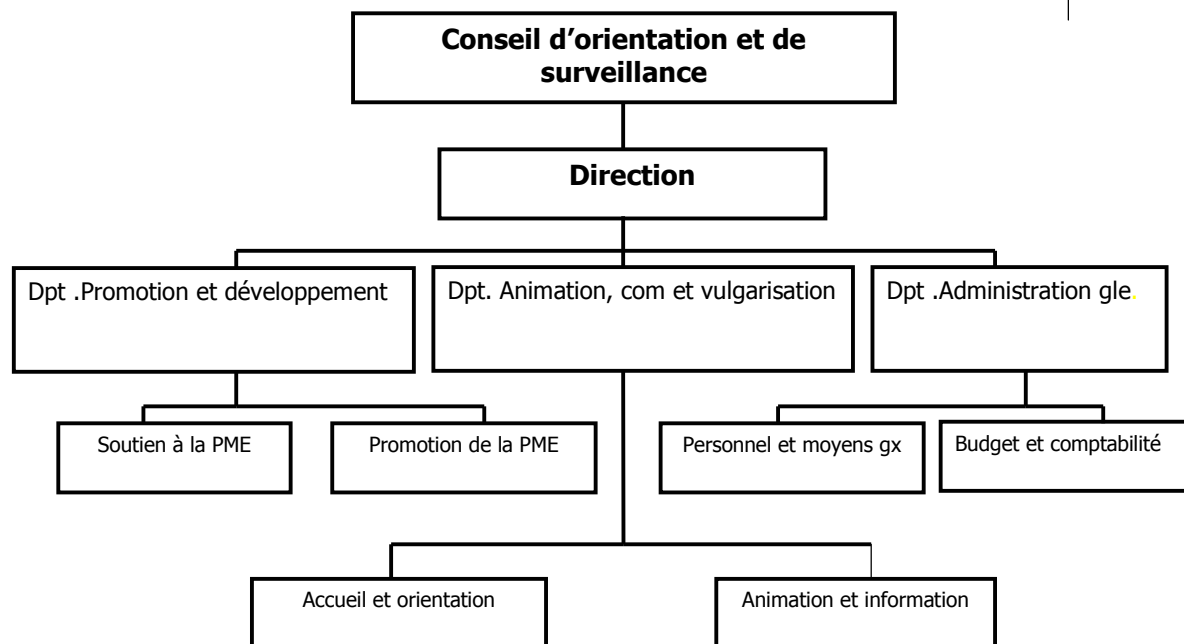


- Instruire et parrainer les dossiers présentés par les porteurs de projets.
- Traduire les motivations des chefs d'entreprises en objectifs opérationnels.
- Aider les investisseurs à surmonter les obstacles rencontrés durant la phase de constitution des formalités administratives.
- Accompagner les porteurs de projets et les entrepreneurs dans le domaine de la formation et de la gestion.



- Favoriser la diffusion d'information par tous les moyens de communication relative aux opportunités d'investissement, aux études sectorielles, stratégique et de filière.
- Offrir des services en matière de conseil en gestion, marketing, recherche de marchés et toutes formes de soutien à la PME.
- Soutenir le développement de la compétitivité.
- Aider à la diffusion de nouvelles technologies

Organisation de Centre de Facilitation



Le conseil d'orientation et de surveillance



- C'est l'organe principal qui administre le centre de facilitation, il délibère sur :
 - l'organisation et le fonctionnement général du centre,
 - le règlement intérieur,
 - les états prévisionnels des recettes, des dépenses et les comptes,
 - les comptes comptables et financiers du centre,
 - le rapport annuel d'activités établi et présenté par le directeur du centre,
 - l'acceptation, la collecte et l'affectation des dons et legs,
 - les conditions générales de passation des marchés, contrats, accords et conventions.

Composition du conseil d'orientation et de surveillance



- Représentant du ministère de la PME et de l'artisanat, Président,
- Représentant de l'ANDI, membre,
- Représentant de l'ANSEJ, membre,
- Représentant de CCI, membre,
- Représentant de la CAM, membre,
- Représentant des établissements financiers chargés d'apporter de l'aide et soutien à la PME, membre,
- Représentant du secteur de l'information et de la communication, membre,
- Représentant de l'agence nationale de la valorisation de la recherche scientifique et technique, membre.

Objectifs spécifique du projet



- Renforcer les capacités du ministère de la PME et de l'Artisanat pour mettre en marche le centre de facilitation et la pépinière d'entreprises d'Oran, en tenant compte de l'expérience espagnole dans le domaine.
- Créer un modèle de référence propre à un centre de facilitation et de pépinière d'entreprises dans le cadre national algérien.
- Transfert de méthodologie et outils pour l'appui à la création d'entreprises.
- Développer l'esprit entrepreneuriale dans la population algérienne, chez les futurs professionnels du centre et chez les cadres du ministère.
- Appuyer le développement d'autres noyaux industriels du pays.

Missions et projets



- Mise en place d'un plan stratégique et opérationnel du centre de facilitation et de la pépinière d'Oran.
- Organisation du service d'appui et mise en place d'une méthodologie de travail pour les entrepreneurs et les porteurs de projets.
- Des responsables du ministère et du centre seront formés dans le domaine de la gestion des nouvelles structures et dans l'assistance aux entrepreneurs et aux porteurs de projets.
- Le modèle du centre de facilitation d'Oran, sera une référence pour la création d'autres centres en Algérie.

La pépinière d'entreprise



C'est l'outil complémentaire du centre de facilitation.

- C'est tout d'abord une structure d'accueil, d'hébergement et d'appui aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises.
- Elle permet une maturation des projets. Elle aide et renforce les chances de succès des entreprises et les assiste pour s'insérer dans le tissu économique de la région.

But de la pépinière



- « la pépinière d'entreprise est un outil d'accueil et d'accompagnement dont l'objet est de permettre au porteur de projet de concentrer ses forces sur ce dernier, sur son activité et lui propose des prestations dont le but principal est de pérenniser son entreprise »

Objectifs de la pépinière



- De développer une synergie avec l'environnement de l'entrepreneuriat,
- De participer à l'animation économique dans le lieu d'implantation,
- De favoriser l'émergence de projets innovants,
- D'apporter un soutien aux nouveaux créateurs d'entreprises,
- De pérenniser les entreprises accompagnés,
- D'inciter les entreprises à mieux se structurer,
- De devenir à moyen terme, un élément de la stratégie de développement économique au niveau de la région,

1 – Missions de la pépinière



- D'accueillir, d'héberger et d'accompagner, pour des périodes limitées dans le temps, des entreprises naissantes ainsi que des porteurs de projets,
- De gérer et de louer des locaux,
- De mettre à la disposition des entreprises hébergées un mobilier de bureau, des équipements de bureautique et d'informatique,
- D'offrir des prestations de services : la réception des messages téléphoniques et fax, la distribution et l'envoi de courrier ainsi que l'impression de documents,
- La consommation de l'électricité, du gaz et de l'eau,

2- Missions et conseils de la pépinière



- D'examiner les plans d'affaires des futurs locataires porteurs de projets au sein de la pépinière,
- D'étudier toutes formes d'assistance et de suivi,
- D'élaborer un plan d'orientation pour les différents secteurs d'activités abrités par la pépinière,
- D'étudier et proposer les moyens et les instruments de promotion et d'implantation de nouvelles entreprises,
- D'aider les entreprises à surmonter difficultés et les obstacles auxquels elles sont confrontés.

Rôle d'appui de la pépinière



- La pépinière offre la domiciliation administrative et commerciale aux entreprises naissantes et aux porteurs de projets.
- Au titre du conseil fourni aux entreprises, la pépinière assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets hébergés avant et après la création de leur entreprise.
- Outre la fonction conseil dans les domaines juridique, comptable, commercial et financier, la pépinière offre un appui en terme d'initiation aux techniques de gestion durant la phase de maturation aux porteurs de projets.

Qui va bénéficier de la pépinière ?



- Au stade actuel, les bénéficiaires ne sont pas encore retenus, compte tenu que la pépinière n'est pas encore opérationnelle et qu'il faudrait consulter l'ensemble des structures d'appuis pour le choix définitif, en particulier :
 - Les différents dispositifs : ANDI, ANSEJ, ADS, ANGEM et la CNAC.
 - La chambre du commerce et de l'industrie,
 - Les associations professionnelles et patronales.
- Cependant, il existe un certain nombre de porteurs de projet de la région d'Oran qui ont déjà reçus des formations dans le cadre de l'entrepreneuriat (une formation CEFÉ) dont les projets sont bien avancés et qui nécessitent actuellement un accompagnement particulier. Nous présentons une vingtaine de ces promoteurs en attendant que d'autres personnes intéressées par la pépinière d'entreprise se manifestent.

Conditions de réussite



- Cependant, après un certain temps (de 2 à 5 ans), les entreprises doivent quitter la pépinière et s'installer définitivement dans le tissu économique de la région.
- Une pépinière d'entreprises qui sera bien implantée sur le plan des infrastructures de bases et qui sera soigneusement conçue en fonction des besoins des créateurs d'entreprises, a toutes les chances de réussir, cependant la diversification des entreprises créées est la meilleure garantie pour une croissance stable.